

<p><b>DESCRIPTIF DE MODULE</b></p>	<p><b>Bachelor HES-SO en Design</b> <b>HEAD – Genève</b> Année académique : 2024 - 2025</p>
<p><b>Titre du module</b></p>	<p>Bachelor thesis</p>
<p><b>Filière(s)</b></p>	<p>Bachelor Architecture d'Intérieur</p>
<p><b>Type de module</b></p>	<p>Module obligatoire – dont l'échec après répétition entraîne l'exclusion définitive de la filière selon le règlement en vigueur sur la Formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO.</p>
<p><b>Code</b></p>	<p>16BT</p>
<p><b>Crédits ECTS</b></p>	<p>18 ECTS</p>
<p><b>Compétences et objectifs d'apprentissage visés</b></p>	<p>Ce module est composé de 2 unité(s) de cours spécifiée(s) dans le plan d'études.</p> <p><u>Compétences et objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail pratique : développer des outils méthodologiques, théoriques, techniques et de représentation d'un projet contemporain d'architecture d'intérieur. Acquérir une indépendance dans la création, à savoir : maîtriser les outils de conception et de représentation d'un projet personnel ; être capable de soutenir ce projet par l'argumentation orale devant un jury.</li> <li>• Travail théorique : rédiger un mémoire écrit de fin d'études. À travers un document écrit d'environ 20'000 signes (espaces compris), l'étudiant-e-x développe un questionnement personnel et démontre ses connaissances théoriques et historiques du sujet.</li> </ul>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>L'évaluation est continue et/ou finale. Les livrables, leur pondération dans l'évaluation et les critères d'évaluation sont définis dans le descriptif ou syllabus de chaque unité d'enseignement. L'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du re-cours à ces applicatifs.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note finale [1 unité d'enseignement] / la note moyenne finale [au moins 2 unités d'enseignement] minimale de 4.0. Les crédits ECTS du module sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<p><b>Modalités de remédiation</b></p>	<p>Aucune remédiation n'est possible.</p>

**Modalités de répétition**

Si les crédits ECTS attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une ou plusieurs des unités d'enseignement composant le module, l'ensemble du module doit être répété dès que possible.